

République Française - Ville de Versailles
Élections municipales des dimanches 9 et 16 mars 2008

UNION POUR LE RENOUVEAU DE VERSAILLES (URV)



Versailles
au coeur

Henry de LESQUEN

MES DOUZE PRIORITÉS
POUR VERSAILLES ET POUR LES VERSAILLAIS



Henry de Lesquen

Candidat à la Mairie de Versailles
Président de l'Union
pour le Renouveau de Versailles (U.R.V.)
Conseiller municipal de Versailles

59 ans. Marié. 5 enfants.
Administrateur civil. Polytechnique. ENA.
Ancien maître de conférences d'économie
à l'Institut d'études politiques de Paris.
Ecrivain. Responsable d'associations.



**RUPTURE ET RENOUVEAU :
MES DOUZE PRIORITÉS
POUR VERSAILLES
ET POUR LES VERSAILLAIS**

1 JE VEUX RÉTABLIR LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE.

- Le maire et ses adjoints doivent être **strictement indépendants de tout parti politique.**
- Les Versaillais doivent pouvoir se prononcer **par référendum sur les grands sujets municipaux.**
- Aucune décision ne doit plus être prise contre l'opinion majoritaire des Versaillais.

2 JE VEUX PRÉSERVER L'IDENTITÉ DE VERSAILLES.

- **Je refuse la politique de mixité forcée de la municipalité sortante Pinte-Mazières-Devys. Je proclame le "droit au voisinage" pour les habitants de notre Ville.**
- Je veux respecter les équilibres de la population : **Versailles ne doit pas devenir Aubervilliers.**

→ Je veux que les logements publics soient attribués à des Versaillais **pour que les enfants des familles versaillaises ne soient plus obligés de quitter notre Ville.**

→ Je veux que l'Office d'HLM propose à ses locataires de devenir propriétaires de leur logement.

3 JE VEUX AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES VERSAILLAIS.

→ Je chasserai la peur hors de Versailles. J'installerai la **vidéosurveillance** dans les endroits critiques.

→ **Je porterai à 100 (contre 20 actuellement) le nombre des policiers municipaux** et je leur demanderai de se consacrer en priorité à la protection des Versaillais.

→ Je nommerai un maire-adjoint à la sécurité.

→ **Je m'opposerai au projet de cinéma géant "multiplexe" de la ZAC des Chantiers voté par la municipalité sortante Pinte-Mazières-Devys,** qui attirerait chez nous les délinquants des cités de non-droit.

→ Je m'opposerai à l'installation d'un camp de nomades à Versailles prévue dans le P.L.U. (plan local d'urbanisme) voté par Pinte, Mazières et Devys contre l'avis de l'U.R.V..

4 JE VEUX AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES VERSAILLAIS

→ Avec l'adjoint à l'environnement, je lancerai immédiatement un plan de remise à niveau du réseau d'assainissement **pour mettre fin aux inondations.**

→ Je veillerai à ce **que la propreté des rues soit impeccable.**

→ Je rétablirai la collecte des déchets ordinaires cinq jours sur sept.

→ **Je refuse le projet délirant d'Etienne Pinte, qui voulait accueillir le Grand Prix de Formule 1 dans le centre de Versailles !** Je demanderai une étude approfondie du projet d'installation de la Formule 1 à Satory, que je refuserais, s'il devait entraîner des nuisances pour la population versaillaise, et que je soumettrais, le cas échéant, à un référendum municipal.

5 JE VEUX AMÉLIORER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT.

→ **Je refuse l'idéologie anti-automobiliste de la municipalité sortante Pinte-Mazières-Devys.** Je mettrai fin à la guerre qu'elle fait aux automobilistes.



→ **Je mettrai fin au racket du stationnement en réduisant les tarifs** : ils seront ramenés à 15 euros par mois pour tous, alors que Pinte, Mazières et Devys les ont fixés à 40 euros pour les habitants et 70 euros pour les commerçants.

→ **Je veux que les 20 premières minutes de stationnement soient gratuites**, pour faciliter la vie des Versaillais et favoriser le commerce.

→ Je construirai au moins **trois nouveaux parkings souterrains**, le premier près de la gare Rive-Droite, le deuxième près de la gare de Montreuil, le troisième sous l'avenue de Paris et je **doublerai la capacité de celui des Chantiers**.

→ **Je m'opposerai au projet de TCSP** (transport collectif en site propre), qui asphyxierait le Centre Ville.

→ Je prévoirai, dans le projet de la ZAC des Chantiers, le prolongement de l'avenue de Sceaux jusqu'à l'A 86 et la RN 286, avec le franchissement de la voie ferrée.

→ Je définirai un nouveau plan de circulation pour **faciliter les déplacements des Versaillais** et décourager le trafic de transit de ceux qui passent dans notre Ville sans s'y arrêter.

6 JE VEUX DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE VERSAILLAISE.

→ Je nommerai comme adjoint au développement économique un haut dirigeant du secteur privé qui fera venir des entreprises à Versailles pour **guérir notre Ville de l'anémie économique dans laquelle la municipalité sortante Pinte-Mazières-Devys l'a plongée depuis treize ans**. (Le potentiel fiscal de la taxe professionnelle est deux fois plus faible à Versailles que dans les communes comparables !)

→ **Je réviserai le projet de ZAC des Chantiers** pour faciliter la circulation et le stationnement et pour en faire un centre d'affaires en éliminant le cinéma géant "multiplexe".

→ Je négocierai avec le ministère de la défense la libération des terrains militaires du quartier de Satory, qui doit devenir **le poumon économique de notre Ville**, tout en accueillant de nouveaux logements pour les familles versaillaises.

→ **Je réviserai le P.L.U.** (plan local d'urbanisme) pour promouvoir le développement économique, mettre fin aux injustices dénoncées par les Sages de la Commission d'enquête et répondre aux aspirations des Versaillais.

7 JE VEUX PRÉSERVER ET FAVORISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ.

→ Je nommerai **un adjoint au commerce** qui écouterait les commerçants et défendra leurs intérêts légitimes.

→ **J'alignerai les tarifs de stationnement des commerçants sur ceux des habitants**.

→ **Désormais, le taux de la taxe professionnelle n'augmentera plus**.

→ Les règles de circulation et de stationnement seront révisées pour favoriser l'activité des commerces. En particulier, **les 20 premières minutes de stationnement seront gratuites**.

8 JE VEUX DONNER À LA VIE CULTURELLE VERSAILLAISE LA DIMENSION INTERNATIONALE QU'ELLE DOIT AVOIR.

→ Je n'accepte pas que le "Mai de Versailles" devenu le "Mois Molière" ne soit plus qu'une médiocre animation de quartier, dont personne n'a entendu parler en dehors de Versailles... pas même à Viroflay ! Je veux que notre Ville ait **un festival à la hauteur de sa renommée internationale**.

9 JE VEUX LANCER LE PROJET "CŒUR DE VERSAILLES".

→ **Je veux faire l'unité de Versailles** en créant un foyer d'activité au carrefour de l'avenue de Paris et de l'avenue de l'Europe (sur l'axe Nord-Sud de la Ville).

→ Le projet "*Cœur de Versailles*" comportera trois éléments : **un grand parking souterrain, qui permettra de libérer la place d'Armes des véhicules qui l'encombrent ; une galerie marchande souterraine, comme au Louvre ; un ensemble commercial et culturel symétrique des Manèges**.

→ Ce projet sera élaboré en concertation avec les commerçants et soumis à l'approbation des Versaillais par référendum municipal.

→ Financé par des capitaux privés, à la suite d'un appel d'offres, le projet ne pèsera pas sur le budget de la Ville.

10 JE VEUX AIDER LES FAMILLES.

→ **Je n'accepte pas que la moitié des enfants versaillais soient refusés actuellement dans les crèches et garderies. Je veux que tous les enfants puissent trouver le type d'accueil qui répond aux besoins de leur famille**.



- Je créerai une allocation municipale complémentaire pour les parents qui se consacrent à l'éducation de leurs enfants.
- Je ferai fonctionner un service minimum à l'école les jours de grève.
- Je trouve intolérable que les équipements publics de Versailles ne respectent pas les normes définies par la loi pour l'accueil des handicapés. J'engagerai immédiatement un vaste programme de mise à niveau.
- Je créerai une maison d'accueil pour les femmes enceintes en détresse, en coopération avec le département.
- Dans l'enseignement primaire, qui dépend de la Ville, j'abolirai immédiatement la "carte scolaire", pour que les parents puissent choisir l'école de leurs enfants.
- Je refuserai que la Ville continue à acheter les manuels d'apprentissage de la lecture qui s'appuient sur les méthodes globales ou semi-globales.

11 JE M'ENGAGE À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES.

- Je favoriserai le maintien à domicile des personnes âgées.
- Je créerai une fonction d'"assistante de vie" pour prendre soin dans la journée des personnes âgées dépendantes.
- Avec l'adjointe aux personnes âgées, je m'impliquerai dans le fonctionnement des maisons de retraite pour les aider à améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

12 JE METTRAI FIN AU MATRAQUAGE FISCAL DES VERSAILLAIS.

- Je n'accepte pas que la taxe d'habitation soit 50 % plus élevée à Versailles que dans les communes comparables, du fait du matraquage fiscal pratiqué par la municipalité sortante Pinte-Mazières-Devys. **Je m'engage à ne pas augmenter les impôts locaux pendant toute la durée de la prochaine mandature (2008-2014).**
- J'augmenterai les ressources de la taxe professionnelle, sans majoration du taux, en faisant venir des entreprises à Versailles.
- Je rétablirai l'autorité des élus sur les services municipaux et je les réorganiserai pour les rendre plus efficaces. Je mettrai fin à la gabegie et au gaspillage. Les effectifs pléthoriques de la mairie seront progressivement réduits.
- Je ferai réaliser un "audit" approfondi du budget de la Ville pour mettre au jour des irrégularités éventuelles.

LES 9 ET 16 MARS, AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES, LES VERSAILLAIS FERONT UN CHOIX DÉCISIF POUR L'AVENIR DE LEUR VILLE.

- Les deux adjoints d'Etienne Pinte, Mazières et Devys, ont été coresponsables, avec Pinte, de la politique désastreuse qu'il a conduite pendant treize ans. Ils ont toujours voté, jusqu'à la fin, toutes les délibérations présentées par Pinte au Conseil municipal, sans aucune exception et sans jamais protester : quand ils parlent de changement, ils ne sont pas crédibles. Mazières et Devys veulent, en réalité, continuer exactement comme avant. Les deux compères, issus d'une même municipalité à bout de souffle, se présentent sur deux listes séparées pour essayer de tromper les Versillais. Ils sont, en réalité, interchangeables : ce sont deux hommes de parti ; l'un est UDF-RPR, l'autre est RPR-UDF... l'un se vante d'être "investi par l'UMP", l'autre d'être "soutenu par des membres de l'UMP"... c'est blanc bonnet et bonnet blanc !

- Moi, je dirige au contraire une liste parfaitement indépendante. Je veux libérer notre Ville de la tutelle des partis politiques, pour la rendre à ses habitants. Je vous propose un programme de rupture et de renouveau. Je m'engage à le réaliser, avec tout le dévouement et la passion que j'ai pour le service de Versailles et des Versillais, et que je partage avec mes colistiers. J'ai une grande ambition pour notre Ville, qui n'est pas destinée à la médiocrité. Je veux défendre et promouvoir son identité. Je veux qu'elle soit un exemple. **Vous pouvez me faire confiance, je serai fidèle à la parole donnée.**

*Je vous le dis du fond du cœur.
je ne vous trahirai jamais !*

Lesqu

Henry de Lesquen



L'Union pour le Renouveau de Versailles est un mouvement local démocratique et républicain "divers droite", indépendant des partis politiques. Créé en septembre 2000, l'U.R.V. a obtenu six mois plus tard 26 % des voix des Versaillais aux élections de mars

2001. Depuis sept ans, elle prépare activement l'alternance en développant son projet de rupture et de renouveau. Henry de Lesquen, son président, a présenté sa candidature à la mairie de Versailles le 14 novembre 2007. Il conduira la liste de l'U.R.V..

Faire un don :

merci de libeller vos chèques exclusivement à l'ordre de :

*"M. Masse, mandataire financier
de la campagne d'Henry de Lesquen".*

M. Masse a été désigné comme mandataire financier le 23 juillet 2007. Il est seul habilité à recueillir des dons pour la campagne d'Henry de Lesquen, qui conduit la liste de l'U.R.V.. Un reçu vous sera adressé. Vous aurez droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant de votre don.

Selon l'article L. 52-8 du code électoral, les dons des personnes morales sont interdits et ceux des personnes physiques sont plafonnés à 4.600 EUR. Tout don de plus de 150 EUR doit être versé par chèque.

Courrier : Campagne Lesquen

B.P. 463 • 78004 VERSAILLES CEDEX

Tél. : 01 39 53 47 85 ou 01 39 20 07 52 • Fax : 01 30 21 29 27

Messagerie : urv@urv.fr

Web : www.urv.fr et www.lesquen2008.com

Permanence : 15 rue Montbauron (au coin de la rue Saint-Simon)